

## ***L'assemblée des délégué-e-s SPV réélit son président et adopte une série de mesures pour l'école vaudoise.***

***L'assemblée des délégué-e-s de la Société pédagogique vaudoise (SPV), réunie à Lausanne le jeudi 31 mai 2018, a réélu son président actuel, Gregory Durand, pour un nouveau mandat de quatre ans. De plus, sur la proposition du Comité cantonal SPV, les délégué-e-s ont adopté un plan de dix mesures pour une école de qualité.***

Après un premier mandat de quatre ans, le président actuel de la SPV, Gregory Durand, s'est porté candidat pour une deuxième législature. Sur la base d'un préavis favorable conjoint du Comité cantonal et de la Conférence des président-e-s des associations professionnelles SPV ainsi que d'une série de questions de l'assemblée, Gregory Durand a été élu pour un nouveau mandat (2018-2022).

Pour rappel, Gregory Durand est président de la Société pédagogique vaudoise, association professionnelle regroupant près de 2800 enseignant-e-s de la scolarité obligatoire, depuis juin 2014. Il est également vice-président de la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF). Il continuera donc de présider la SPV en mettant en avant ses compétences de rassemblement, d'écoute et de force de propositions.

Par ailleurs, sous l'impulsion du Comité cantonal SPV, l'AD a également unanimement adopté une série de « Dix mesures pour école de qualité ». Grâce à cette orientation, la SPV se munit d'un programme global et cohérent relatif à l'école vaudoise. Ces mesures traitent notamment des cycles primaires, du cycle secondaire, des élèves à besoins particuliers, de l'école numérique, de la formation des enseignants, du statut des enseignants, ou encore de l'épuisement professionnel. Cette série de mesures sera présentée à la Conseillère d'État Cesla Amarelle, cheffe du DFJC, à la rentrée scolaire 2018.

De plus, l'assemblée des délégué-e-s a soutenu une résolution relative à l'initiative populaire fédérale « Pour un congé paternité raisonnable en faveur de toute la famille » qui demande au Comité cantonal SPV de s'engager dans la campagne lors de la votation populaire.

Le Comité cantonal SPV